



SOUSCRIPTION PAROISSIALE
AU PROFIT DE LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE EXTERIEURE
DU SANCTUAIRE DE NOTRE DAME DE TONNETEAU

Madame, Monsieur,

Construite en bois d'ormeaux en 1884 dans le parc, la chapelle extérieure du Sanctuaire de Notre Dame de Tonneteau est un vrai bijou de l'art gothique.

Aujourd'hui, ce site accueille près d'un millier de personnes, 2 pèlerinages annuels le 15 août et le 18 septembre ainsi que beaucoup de mariages et quelques baptêmes.

Le parc est entretenu au quotidien par une personne aidée par des membres de l'association des amis de Tonneteau et depuis quelques temps, ils constatent avec tristesse que la structure en bois de la chapelle menace de tomber. Un devis de plus de vingt mille euros a été établi par un artisan du secteur pour réaliser ces travaux complexes vu l'accès difficile du site.

L'Association ne peut prendre en charge l'intégralité de ces travaux. C'est la raison pour laquelle la paroisse a accepté d'ouvrir une souscription au profit de la restauration de ce patrimoine remarquable et chargé d'histoire que nous devons conserver.

Vous pouvez adresser vos dons à :

Association Diocésaine d'Auch – Souscription Chapelle extérieure du sanctuaire de Notre Dame de Tonneteau 13 rue du Docteur Samalens BP 80082 32002 Auch Cedex.

Vous pouvez nous adresser votre participation par chèque « à l'ordre de Association Diocésaine d'Auch. Merci de rajouter au dos du chèque « souscription sanctuaire de Notre Dame de Tonneteau ».

Votre participation sera déductible des impôts. Nous vous adresserons un reçu fiscal (66% du montant de votre don).

Si par cas le total des dons dépassaient le montant total de la facture, nous utiliserons le solde pour l'entretien courant de la chapelle et du parc.

En vous remerciant par avance pour votre générosité, croyez en l'assurance de ma prière.

Abbé Léonard Tchobo

Curé de la paroisse de Saint Vincent de la Ténarèze et Sainte Germaine du Condomois.